

***Intitulé du Projet :***

Vive le vélo à WAREMME !

Des projets sur le terrain...

LOT I. Axe X.

FICHE X.02.

Priorité ?

***Description du projet***

La commune de WAREMME jouit d'une situation géographique favorable et d'une très bonne accessibilité... pour ceux qui disposent d'une voiture ! Pour ceux qui ont recours aux transports en commun, la situation est moins favorable. En effet, le train ne passe pas et ne s'arrête pas partout et les bus ne peuvent rencontrer toutes les attentes des Waremmiens.

Dans une région au relief favorable, la pratique du vélo pourrait constituer une réponse séduisante pour une partie importante de la population. Car le vélo permet de se déplacer sans polluer l'air et sans faire de bruit... tout en soignant sa santé et... le galbe de ses mollets !

Encore faut-il que la pratique du vélo ne soit pas tellement risquée que seuls quelques fous pédalants s'y risqueraient...

Le présent projet vise donc à améliorer de manière globale la sécurité des cyclistes.

L'étude d'un Plan Communal de Mobilité serait un outil précieux pour identifier les mesures à mettre en oeuvre en priorité. Mais, sans attendre les résultats d'une telle étude, il y a bien des choses à faire !

Il y a d'abord des dispositifs à mettre en application pour assurer aux cyclistes une bonne visibilité. Il est ici question de vêtements, de bandes réfléchissantes, d'accessoires pour les vélos... mais aussi, dans les zones habitées, d'éclairage public !

Certains diront qu'il y a aussi des dispositifs à installer pour séparer les cyclistes des autres humains en mouvement. Mais l'espace manque souvent et les rares pistes cyclables qui existent, ne sont pas toujours utilisées... N'est-ce pas une fausse bonne idée ? Car sa réalisation, tellement coûteuse, sera inévitablement lente... et cela freinera les ardeurs des cyclistes !

Il y aurait par contre peut-être aussi moyen d'augmenter la vitesse des cyclistes tout en diminuant celle des voitures... ce qui conduirait à un trafic beaucoup plus homogène !

La création de circuits de promenades en vélo est à la fois un moyen de propagande active pour le vélo et un aménagement concret sur le terrain. Ces circuits pourraient être à thèmes : celui du VTT n'en est qu'un parmi d'autres...

Il faut noter que ce type de circuits de promenades devrait aussi permettre à WAREMME de se faire connaître en s'inscrivant dans un réseau à créer avec les communes voisines qu'elles soient flamandes ou wallonnes. Le vélo peut être un moyen de rencontrer l'autre !

Il convient en tous cas d'éviter le piège des fausses sécurités ! Car ce ne sont pas quelques panneaux supplémentaires mis en place au bord de quelques grands axes ou quelques chevrons tracés à la peinture verte sur l'asphalte qui vont protéger réellement les cyclistes...

Par contre, une vraie gestion du trafic cycliste pourrait conduire à définir des voies prioritaires que les usagers du vélo seraient invités à emprunter. Les autres usagers de la route seraient avertis que, sur ces axes, leurs conditions de déplacement doivent tenir compte de la présence probable des cyclistes... un peu comme si on créait une longue Zone 30 du type de celles mises en place aux abords des écoles. Certains chemins de remembrement pourraient jouer ce rôle.

Le présent projet veut aussi mettre en avant l'idée que le vélo doit absolument être pris en compte lors des aménagements qui seront réalisés dans le futur sur les voies de déplacement qui traversent WAREMME.

Il est temps en effet que les réflexes changent à ce niveau ! Il y a longtemps en effet que nous consacrons des sommes énormes à des aménagements de toutes sortes qui doivent faciliter l'utilisation de nos chères automobiles. Ces chères automobiles qui sont à l'origine de tant de nuisances dont nous souffrons de plus en plus ! Il est temps de consacrer de l'argent à ces bicyclettes qui veillent sur la santé de ceux qui les enfourchent !

Parmi ces dépenses potentielles, l'aménagement de parkings pour vélos sécurisés et fonctionnels est sans doute une des priorités. Ces parkings devraient être installés à proximité des écoles, des lieux publics et des lieux de travail.

Quant à l'idée de créer un système de location de vélos au départ de la gare et de chaque village, elle n'est peut-être pas transposable dans une ville fort peu " visitée " comme WAREMME...

Parmi les aménagements très concrets, il ne faut pas négliger les plantations ! La création d'écrans végétaux conçus pour servir de coupe-vents pourrait en effet jouer un rôle important dans le dispositif à mettre en place pour convaincre les Waremmiens de remonter sur leur bécane ! Car, le moins que l'on puisse dire, c'est que ce ne sont pas les vastes champs qui bordent les routes des campagnes hesbignonnes qui protègent les cyclistes...

Le vélo sera-t-il un allié assez fort pour permettre à la haie de reprendre une place dans le paysage hesbignon ? Ce serait amusant de constater que le vélo ne sert plus seulement à traverser un paysage mais qu'il concourt aussi à le tracer ! Et ne négligeons pas le fait que la haie, c'est aussi une source de biomasse très renouvelable...

La mise en vente de vélos " électrifiés " pourrait aussi constituer une mesure très concrète en faveur de l'utilisation du vélo dans les déplacements quotidiens. La commune pourrait organiser un groupe d'achat... et cela pourrait déboucher sur la création d'une mini-entreprise chargée de l'entretien de ces machines tellement intelligentes qu'elles utilisent notre énergie pour nous aider... quand nous en manquons !

Voilà une série d'idées qui pourraient toutes concourir au développement de la pratique du vélo par les Waremmiens. Il faut garder à l'esprit que ce projet aura des effets... lents ! Et qu'il s'inscrit dans un plan, beaucoup plus vaste de création d'un réseau de " voies vertes " qui sera articulé sur le Geer.

## FICHE X.02.

## LOT I. Axe X.

C'est donc typiquement un projet qui vivra " par paliers " et qui peut donc être structuré en plusieurs phases.

La réalisation d'un réseau intra-villages le plus sécurisé possible pourrait constituer un premier palier à atteindre. Cela permettrait notamment de pousser les écoliers à reprendre leurs vélos pour se rendre à l'école...

Un deuxième palier concernera les liaisons entre villages et celles entre villages et noyau urbain. Elle pourra être dans un premier temps facilitée par un service " bus + vélo "... ou par une séquence vélo / bus organisée au départ de points de rassemblement aménagés dans les villages... Tant de choses sont à inventer dans ce domaine !

Tant de choses sont à inventer dans ce domaine !

Et d'autres à retrouver...

Comme par exemple un certain sens de la courtoisie entre tous les usagers de la route...

*Origine de la demande*

*Justification du projet*

*Localisation*

*Statut au plan de secteur*

*Statut de propriété*

*Tâches à réaliser*

*statistiques locales disponibles sur le nombre d'accidents impliquant des cyclistes ?*

*Objectifs visés*

Le dossier

FICHE X.02.

LOT I. Axe X.

***Indicateurs de résultat***

Le dossier

***Estimation globale du coût***

Le dossier

***Programme de réalisation***

Le dossier

***Eléments à prendre en compte pour définir la priorité***

Le dossier

***Etat du dossier ( ce qui a déjà été réalisé )***

Le dossier

***Programmation dans le temps***

Le dossier

***Annexes***

Le dossier

***Création d'emplois***

Le dossier

FICHE X.02.

LOT I. Axe X.

***Aspects DEVELOPPEMENT DURABLE******Impacts prévisibles du projet****aspects positifs**aspects négatifs*

sur le plan environnemental

sur le plan social

sur le plan économique

***Le projet respecte-t-il un urbanisme durable ?***

Le dossier

***Le projet va-t-il contribuer aux bonnes relations Nord / Sud ?***

Le dossier